

**COUR DE JUSTICE**

de

**L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE (UEMOA)**

-----



**RENTREE SOLENNELLE DE L'ANNEE JUDICIAIRE 2021 – 2022**

**Discours de Daniel Amagouin TESSOUGUE, Président de la Cour  
de Justice de l'UEMOA**

**Octobre 2021**

Nous entamons avec cette audience solennelle de rentrée judiciaire, la dernière de ce collège, une nouvelle année.

Des défis, qui se posaient à nous, dans un esprit de fraternité, sans concession, dans l'esprit de juges indépendants, nous avons tenu à les relever. Le bilan vous sera fait en son temps, excellence Monsieur le Président, puisque nous devons nous soumettre à cette exigence de redevabilité.

Mme le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, représentante de son excellence M. le Président du Faso, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA ;

Mmes et Messieurs les invités ;

Comme le dit l'Ecclésiaste :

« Il y a un temps pour toute chose sous les cieux

...Un temps pour pleurer, et un temps pour rire ;

Un temps pour se lamenter et un temps pour danser ; »

Les circonstances font, qu'en ce jour de rentrée solennelle, une des places est vide, portant une crêpe noire, nous appelant à avoir une pensée pieuse pour notre collègue, notre frère et ami Augusto Mendes, arraché à notre affection à tous, le Jeudi 08 juillet 2021.

L'hommage qui lui sera rendu bientôt sera à la hauteur de l'estime que nous lui porterons pour toujours.

Nous voulons également penser à toutes ces victimes innocentes, de la barbarie de gens, qui endeuillent à longueur de journée nos contrées, tuant, pillant, violant, au nom d'un Dieu, qui est pourtant Amour et Patience.

Hommage à nos braves agents des forces de défense et de sécurité, dont le sacrifice pour la mère-patrie est inestimable,

Hommages à ces citoyens, victimes innocentes de toute cette barbarie.

Avec votre permission, je voudrais que nous observions une minute de silence.

Augusto restera dans nos cœurs. De là où il est, il n'aurait pas aimé que nous arrêtions la vie pour autant. Il nous aurait demandé de continuer à donner le meilleur de nous.

Et cela, nous le ferons.

Nous avons décidé de rendre un honneur mérité à un des nôtres, invité d'honneur de la présente rentrée.

Malheureusement, pour raison de santé, il ne n'a pu prendre son vol hier et être présent parmi nous.

M. le Secrétaire général, vous qui êtes là pour le représenter, transmettez lui, en même-temps que nos souhaits de prompt rétablissement, les expressions de nos fraternelles amitiés.

En effet, il y a un an, le Premier avocat général qu'il était, a rejoint son pays, pour y occuper la prestigieuse fonction de Président de la Cour Suprême.

M. Bawa Yaya Abdoulaye, doyen pour beaucoup, Premier AG pour tous, les mots pour lui dire merci, merci du fond du cœur, nous manquent, tant les moments passés ensemble furent agréables, intenses en aventures intellectuelles.

Durant cinq ans, il a su avec ses mots, semer cette gaieté nécessaire pour détendre l'atmosphère ô combien stressante de notre travail.

Je ne puis oublier nos moments de pause dans ton bureau, pour toujours sortir avec une anecdote croustillante, des conseils avisés, et des encouragements, quand la lassitude voulait prendre le pas.

Pour tant d'autres faits, gestes et pensées, que dire ici, devant cette auguste assemblée, sinon Merci, et en cela, toute la cour s'associe à ces mots.

Nous lui souhaitons encore une fois de plus, plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

Mme le ministre ;

M. le Président de la Commission de l'UEMOA ;

Mmes et Messieurs les invités ;

Le plaisir est immense pour nous, de vous accueillir en cette maison, la vôtre. L'article 38 du traité modifié, a décidé de créer des organes juridictionnels, afin de soumettre cet immense espace économique et monétaire, au règne du droit, conformément à la lettre et à l'esprit dudit traité.

Aussi, le thème si brillamment exposé par le rapporteur, est fort à propos, tant il est vrai, que dans toutes les parties du monde, des collaborations régionales se sont mises en place qui viennent à la fois renforcer les effets de la mondialisation tout en jouant un rôle important d'amortisseur ou en proposant une alternative à la mondialisation à travers une « *régulation régionale* ».

L'essentiel de ces collaborations régionales réside essentiellement en des accords de libre-échange visant à instaurer un marché commun. Ces intégrations régionales supposent une égalité entre les états membres, une logique de collaboration et de régulation d'un espace.

Il faut alors que chaque Etat accepte d'assumer les contraintes de la règle de droit, sa soumission aux normes communautaires. Dura lex, sed lex, dit-on.

Les articles 6 et 7 du Traité fondateur, disposent :

- Les actes arrêtés par les organes de l'Union pour la réalisation des objectifs du présent Traité et conformément aux règles et procédures instituées par celui-ci, sont appliqués dans chaque Etat membre nonobstant toute législation nationale contraire, antérieure ou postérieure.
- Les Etats membres apportent leur concours à la réalisation des objectifs de l'Union en adoptant toutes mesures générales ou particulières, propres à assurer l'exécution des obligations découlant du présent Traité. A cet effet, ils s'abstiennent de toutes mesures susceptibles de faire obstacle à l'application du présent Traité et des actes pris pour son application.

Les normes communautaires, doivent être effectives, si nous voulons aller de l'avant, dans la recherche du bonheur commun.

En effet, il est maintenant admis, que le Droit est un outil majeur de développement, à la condition que les politiques aient une claire vision de l'avenir, pour faire accéder leur peuple à la modernité, laquelle modernité est, pour reprendre les mots du professeur Ali Mezghani un projet global qui tient compte à la fois de l'histoire des peuples et de leur présent, mais présuppose aussi une ouverture sur les autres nations et leurs civilisations.

Nos populations adhèrent à cette heureuse aventure, puisqu'elles ont emprunté ce sentier, bien avant les politiques, ignorant les frontières artificielles.

Mme le ministre ;

Mesdames et Messieurs les invités ;

Aujourd'hui, au-delà des aspects économiques, la nécessité d'être plus solidaire, plus unis devient une obligation.

La pandémie qui a bouleversé le monde, a montré combien l'être humain est fragile, nos économies volatiles. Réellement, tout est vanité en l'humain, car nous sommes d'une évidente vulnérabilité.

Cette épizootie, a trouvé nos pays, en proie à une insécurité, qui menace la survie de plusieurs.

La solidarité africaine, il faut le reconnaître est en train de jouer sa partition.

En témoigne l'exemple donné le 03 décembre 2019 à Dakar, lorsque la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, a décidé de voler avec un appui budgétaire au secours de trois de nos pays en butte à l'obscurantisme djihadiste.

Contre ces infirmes de cœur et de raisons pour citer Jean Calvin, il nous faudra une communauté de solidarité pour leur résister. Cette résilience, devra être le tremplin à l'instauration d'une paix durable, sans laquelle aucun développement n'est possible.

Sur ce chantier de la construction et de la consolidation de la paix, le droit aura toute sa place. L'Etat de droit auquel il faut croire, ne devra pas être une fiction. Si la justice triomphe, la paix viendra et s'imposera, et le développement pourra se faire, sans acrimonie.

Le règne du droit, doit être un socle pour notre communauté.

En souhaitant que nos Etats, qui ont décidé d'abdiquer des parcelles de souveraineté en vue de la construction d'un grand espace économiquement viable pour le plus grand bien de nos concitoyens, retrouvent le chemin de la Paix et de la concorde, permettez-moi, de vous livrer des extraits du poème de la paix, de *Sonia Cheniti, écrivaine tunisienne*.

*Ses paroles illustrent l'idéal d'un vivre ensemble, notamment l'importance d'aller vers l'autre pour toucher son cœur et vivre dans un monde de paix.*

« Si tu crois qu'un sourire est plus qu'une arme,  
Si tu crois à la puissance d'une main offerte,  
Si tu crois que ce qui rassemble les hommes est plus important que ce qui les divise,...  
Si tu crois qu'être différents est une richesse et non pas un danger,  
Si tu sais regarder l'autre avec un brin d'amour,

...

Si tu estimes que c'est à toi de faire le premier pas plutôt qu'à l'autre,  
Si le regard d'un enfant parvient encore à désarmer ton cœur,...  
Si l'injustice qui frappe les autres te révolte autant que celle que tu subis,  
Si pour toi l'étranger est un frère qui t'est proposé,...  
Si tu partages ton pain et que tu saches y joindre un morceau de ton cœur,  
Si tu crois qu'un pardon va plus loin qu'une vengeance...

...

Si tu peux écouter le malheureux qui te fait perdre ton temps et lui garder le sourire,...  
Si pour toi l'autre est d'abord un frère,...  
Si tu te ranges du côté du pauvre et de l'opprimé sans te prendre pour un héros,  
Si tu crois que l'amour est la seule force de persuasion,  
Si tu crois que la paix est possible;  
Alors la paix viendra ! »

Que Dieu Bénisse nos Etats.

Je vous remercie.